

Parqueteuse | Parqueteur (15 à 25 ans)

RÉF | 6585

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

- **Connaissances générales :**

Commerce; Communication; Droit; Mathématiques.

- **Connaissances professionnelles :**

Matières premières; Dimensions standard; Équipement d'entreprise; Technologie; Théorie; Dessin professionnel; Hygiène et sécurité professionnelles.

- **Pratique en entreprise :**

Si les cours de connaissances professionnelles ne sont pas organisés, l'apprenant suivra des cours connexes.

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](#) :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil (voir les permanences des délégués à la tutelle).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s) Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 année(s)

Horaire En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début Septembre

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de

plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le [site de l'organisme](#). Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle.](#)

Organisme

SFPME - Apprentissage

Rue de Stalle 292b

1180 UCCLE

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>